

Session Plénière du 21 Décembre 2023

RAPPORT N°23.05.02 « CPER 2023-2027 Mobilités »

Intervention de Marine BARDET

Monsieur le Président, Chers collègues,

Il y aurait tant à dire sur le CPER mobilités que vous nous proposez conjointement avec l'Etat. Ce volet Mobilités CPER qui a été signé par le ministre des Transports et vous Monsieur le Président, sans que les élus n'aient avalisés le projet, nous apparaît très audacieux. Rien que sur la forme, nous dénonçons une fois de plus cette habitude trop souvent prise d'apprendre les nouvelles subventions par la presse locale et de considérer l'Assemblée régionale comme une caisse d'enregistrement. En ce qui concerne les montants accordés dans ce volet Mobilités, nous nous félicitons que l'Etat ait considérablement augmenté sa participation.

L'Etat est l'aménageur ultime du territoire, il se doit d'être au rendez-vous. C'est un volet mobilités ambitieux avec près de 189 millions de participation de l'Etat et 193 millions d'euros restant à la charge de la Région. Nous serons donc très vigilants sur la manière dont ses fonds seront utilisés. Vous le savez et c'est notre préoccupation constante depuis ce mandat, l'ouverture à la concurrence à terme ne doit pas organiser le délaissement de nos petites lignes, qui sont d'intérêt régional.

Nous sommes d'accord pour soutenir le fret ferroviaire, c'était d'ailleurs dans notre programme de 2021 et celui de Marine Le Pen en 2022. Développer le fluvial et favoriser l'accessibilité des gares ce sont évidemment de bonnes choses mais il reste encore beaucoup à faire en la matière. Toutefois, fidèle à votre idéologie mortifère de l'anti-voiture qui vise à diminuer de la part de la voiture individuelle dans les déplacements de 5 points en 2030 et de 20 points en 2050, vous n'accordez aucun crédit pour la route.

Pourtant avec ce CPER Mobilités vous choisissez d'accorder près de 18 millions d'euros au service du vélo. Ce deux poids deux mesures, interroge. La région n'est pas une autorité sans compétence en matière de gestion des routes. Depuis la loi NOTRe de 2015, vous avez la charge d'établir le Réseau routier d'Intérêt Régional (RRIR) pour garantir la cohérence, l'efficacité du réseau routier ainsi que la sécurité des usagers au sein du territoire élargi. Votre document ne présente aucune volonté politique, et c'est bien inquiétant. D'autant plus que vous avez en même temps la gestion des cars scolaires, qui pardonnez-moi cette évidence, mais roule bien sur la route.

Certains exécutifs régionaux dirigés par des socialistes ont pourtant fait le choix de soutenir les Itinéraires d'intérêt régionaux. Nous actons ce énième point de rupture, motivé dans notre région par la mainmise d'un écologisme réfractaire et punitif sur votre propre majorité NUPES. Ce réflexe dogmatique qui sert des intérêts électoralistes n'est vraiment pas admissible. Il est au détriment de l'attractivité de nos territoires.

Je vous remercie.